

DEC180619DR12

Décision portant nomination de M. Jean-Valère NAUBRON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la FR1739 intitulée Fédération des Sciences Chimiques de Marseille

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° FR1739 intitulée Fédération des Sciences Chimiques de Marseille et nommant M. Stéphane VIEL en qualité de directeur) ;

Vu l'avis du conseil de la FR1739 en date du 10/02/2018 ;

Considérant que M. Jean-Valère NAUBRON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 du 25 au 27 avril 2017 et du 16 au 18 mai 2017,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jean-Valère NAUBRON, Ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la FR1739 intitulée Fédération des Sciences Chimiques de Marseille, à compter du 1er janvier 2018.

M. Jean-Valère NAUBRON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Valère NAUBRON est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 14/02/2018

Le directeur de l'unité
Stéphane VIEL

Visa du délégué régional du CNRS
Younis HERMES

Visa du directeur de l'Ecole Centrale Marseille
Frédéric FOTIADU

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
Yvon BERLAND